

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 25 novembre 2021, 12H15

en présentiel (salle C54) et par WEBEX

Présent-e-s :

Président : Christophe Ollier

Membres : Valéry Bezençon, Nicolas Chappuis, Maeva Ciarleglio, Paul Cotofrei, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Bruno Kocher, Elisa Lorenzo Garcia, Delphine Guillet, Nerea Parro Gomez, Loris Petris, Sergio Rasmann, Corinne Rossari, Marco Severino, Benoît Valley

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Allison Beretta, Adrian Bangerter, Hugo Clémence, Olivier Hari, Matthieu Honegger, Gilles Lauener

Membres du Rectorat
(voix consultatives) : Felix Kessler, Nathalie Tissot

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Accueil et information
2. Approbations :
 - a. De l'ordre du jour
 - b. Du PV de la séance du 1^{er} juillet 2021
3. Membres de l'AU :
 - a. Accueil des nouvelles et nouveaux membres
 - b. Membres sortant-e-s
 - c. Postes vacants
4. Bureau :
 - a. Election d'un-e membre du Bureau en remplacement de M. Adrian Holzer
 - b. Démission du président avec échéance au 19 janvier 2022
5. Proposition de dates pour les séances ordinaires de l'Assemblée au semestre de printemps 2022
 - a. Jeudi 20 janvier 2022 de 12h15 à 13h45
 - b. Jeudi 28 avril 2022 de 12h15 à 13h45
6. Préavis Plan d'intentions : organisation et planning
7. Communications du Rectorat
8. Divers

Procès-verbal

1. Accueil et information

Le président M. Christophe Ollier (CO) accueille tous les membres.

Cette séance est tenue de façon hybride, à savoir les membres ont la possibilité d'y assister en présentiel ou par Webex.

Le Conseil d'Etat a confirmé le 2 novembre qu'il a bien reçu de l'AU la proposition des membres du Conseil de l'Université pour la législature 2022 - 2025.

2. Approbations :

a. de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

b. du PV de la séance du 1^{er} juillet 2021

Le PV est approuvé.

3. Membres de l'AU :

a. Accueil des nouvelles et nouveaux membres

CO souhaite la bienvenue à chacun-e d'entre elles/eux.

b. Membres sortant-e-s

CO réitère ses remerciements aux membres sortant-e-s.

c. Postes vacants

M. Christophe Ollier, l'actuel président de l'AU et représentant du corps étudiantin de la Faculté des sciences va démissionner au plus tard le 19 janvier 2022. Le poste de la/du représentant-e du corps étudiantin de la Faculté des sciences économiques est également à repourvoir à l'AU. La FEN va organiser prochainement l'élection de ces deux personnes.

4. Bureau :

a. Election d'un-e membre du Bureau en remplacement de M. Adrian Holzer

Le bureau remercie M. Adrian Holzer pour tout le travail fourni cette année. Il a démissionné dernièrement de l'AU et du bureau. Sa place est à repourvoir. Aucun-e membre présent-e ne se propose pour le remplacer. Le bureau les invite à y réfléchir et le contacter en cas de question et/ou d'intérêt dans le futur.

b. Démission du président avec échéance au 19 janvier 2022.

L'AU devra élire une nouvelle personne pour présider dès janvier 2022 pour remplacer M. Christophe Ollier.

M. Olivier Hari, non présent aujourd'hui, proposerait de mettre en place un dispositif pour susciter l'intérêt et s'assurer plusieurs candidatures de qualité. Un petit groupe de travail pourrait être constitué à cet effet. Les membres sont invité-e-s à réfléchir à ce point.

5. Proposition de dates pour les séances ordinaires de l'Assemblée au semestre de printemps 2022

a. Jeudi 20 janvier 2022 de 12h15 à 13h45

On peut également proposer le 27 janvier 2021 à la même heure en fonction de la date à laquelle on va recevoir la version du Plan d'intentions proposée par le Rectorat (voir point 6).

b. Jeudi 28 avril 2022 de 12h15 à 13h45

Confirmé.

6. Préavis Plan d'intentions : organisation et planning

Le document explicatif ci-après a été envoyé au préalable :

1 Préavis de l'Assemblée Universitaire au plan d'intentions 2022.

1.1 Conseil d'Etat -> Rectorat <-> Facultés -> Rectorat -> AU -> CU -> Conseil d'Etat.

Le nouveau Conseil d'Etat a demandé au Rectorat de fournir un plan d'intentions pour le premier trimestre 2022. Le plan d'intentions doit permettre de définir le mandat d'objectifs. Ce dernier est soumis au Grand Conseil en même temps que l'enveloppe budgétaire, à l'automne 2022. Le mandat d'objectifs sera défini pour la période 2023-2027 (4 ans).

1.2 Processus

- En septembre/octobre, les facultés et services donnent leurs objectifs au Rectorat. Fin novembre - début décembre, le Rectorat retourne une première version du plan d'intentions aux facultés et services.
- Le conseil des facultés répond au Rectorat dans les 3 semaines. En terme de délai, les commentaires des facultés et services seront probablement intégrés à la fin de la première semaine de janvier 2022.
- La version finale est soumise à l'Assemblée Universitaire pour évaluer les propositions ("préavis")(délai de 3 semaines environ à discuter avec le Rectorat lors de la séance du 25.11).
- Après "préavis" de l'AU, le Conseil de l'Université (CU), soumet ses recommandations au Conseil d'Etat.

1.3 Proposition d'organisation

1.3.1 Option-1: Commission Ad-hoc

La commission aura environ 3 semaines pour étudier le document et soumettre ses propositions à l'assemblée du 20 janvier 2022 (ou 27 selon discussion avec le Rectorat).

1.3.2 Option-2: Circulation Bureau - AU

L'AU délègue au bureau qui reçoit le PI, organise la circulation d'information et les propositions des membres et retourne une synthèse soumise au vote lors de l'assemblée du 20 janvier 2022 (ou 27 janvier selon discussion avec le Rectorat).

La vice-présidente Mme Delphine Guillet (DG) demande au recteur où en est le Plan d'intentions. M. Kilian Stoffel indique que le Plan d'intentions 2023-2026 est en cours d'élaboration. Il explique le processus : après deux évaluations préliminaires réalisées avec le soutien des doyens et des chef-fe-s de service afin de dresser le bilan du PI précédent, puis par la suite de discuter des objectifs du prochain PI, le groupe de travail institué par le Rectorat est en train de rédiger un avant-projet qui sera mis en consultation en décembre auprès des facultés et services. Sur la base des retours, le document va être adapté et envoyé à l'AU pour avis (probablement au tout début janvier 2022). Ce document contiendra une quarantaine de pages. L'AU peut rendre son préavis au rectorat fin janvier (pour le rectorat l'AU peut se retrouver le 20 ou le 27 janvier 2022). En février, le Conseil de l'Université devra se prononcer à son tour sur le document envoyé par le Rectorat et transmettre ses appréciations directement au Conseil d'Etat. Vers le mois de mars commencera la phase de négociation en vue d'aboutir à un Mandat d'objectifs dont la validation par

le Grand Conseil est prévue à l'automne. Un contrat de prestations sera parallèlement négocié puis signé entre l'Université et le Département cantonal en charge de la formation.

L'AU discute de la manière de procéder pour le préavis. DG propose que les gens intéressés s'investissent. Si personne ne se propose, le bureau peut faire le relais des différentes idées. Si un groupe composé de divers-es représentant-e-s des corps s'y attèle, le document sera plus complet. Au vu du temps très limité, il faudrait réfléchir au format du document.

CO demande qui est pour l'option 1 (commission) ? 5 personnes lèvent la main.

CO demande qui est pour l'option 2 (déléguer au bureau) ? 6 personnes lèvent la main. DG rappelle que le bureau n'est pas au complet (4 personnes y siègent dont le président qui démissionne) et qu'une aide serait bienvenue. Une membre du corps intermédiaire, Mme Elisa Lorenzo Garcia se propose de rejoindre le groupe. Le recteur indique que l'AU peut rédiger un document, ou alors mettre les prises de positions dans le PV de sa prochaine réunion, dont il tiendra compte au titre de rapport de consultation. Le bureau reviendra vers les membres par rapport à la date et la façon de procéder au début de l'année prochaine. Le bureau est disponible par e-mail pour les suggestions, idées, participations, etc.

Le rectorat ajoute qu'il travaille sur le PI depuis le début du semestre. La procédure est différente de ce qui avait été fait auparavant. En effet, les chef-fe-s de service et doyens travaillent cette fois-ci sur un document **commun**. Après avoir fait un bilan du dernier PI, elles/ils ont rédigé des propositions d'objectifs. A présent, le rectorat rédige un projet de PI sur la base de ces démarches préliminaires qui ont associé doyens et chef-fe-s de service. L'UniNE va demander dans le PI une augmentation de son enveloppe budgétaire.

7. Communications du rectorat

- L'accréditation a été acceptée sans condition. Elle est valable 7 ans. Il s'agit d'une magnifique reconnaissance du travail accompli par chaque membre du personnel. Le recteur indique qu'on a reçu 9 recommandations sur lesquelles on va travailler afin de les intégrer dans le but de s'améliorer. L'UNINE espère que les institutions ayant été accréditées sans condition obtiennent, dans le futur, des procédures simplifiées de renouvellement de l'accréditation.
- Le semestre avec les mesures mises en place par rapport à la situation du Covid a bien fonctionné. 20'000 contrôles ont été effectués pour les enseignements. Des tests salivaires gratuits ont été mis à disposition (méthode de test par pooling). Environ 300 tests étaient effectués par semaine au début du processus et actuellement il y en a 150 par semaine. Seuls 2 pools ont été positifs jusqu'à présent. Les mesures mises en place semblent donc satisfaisantes. Le recteur espère par la suite une uniformisation des règles entre les cantons. Il est bien de pouvoir se coordonner avec AZUR. Dans le cas où le Conseil Fédéral décide d'introduire des mesures supplémentaires, on devrait tout de même pouvoir finir le semestre sans problèmes majeurs. CO félicite le rectorat pour la bonne gestion face à la pandémie.

8. Divers

Un membre souhaite revenir sur la procédure de désignation des membres du CU. Une commission ad hoc avait vu le jour pour désigner des candidat-e-s. Il lui semble qu'elle n'a pas été utile car elle a trouvé tous les candidat-e-s excellent-e-s. La discussion porte sur le mandat donné à la commission de sélection et la question de savoir si les personnes candidates auraient dû être aussi auditionnées par le plénum. DG le remercie pour son commentaire et répond en expliquant que la grande partie du travail a été consacrée à la sélection des candidat-e-s avec des critères précis. Elle précise également que le groupe de travail a recommandé trois candida-t-e-s. Il serait bien dans un prochain vote de définir clairement les tâches du groupe de travail. L'audition des candida-t-es au CU en session de l'AU a été envisagée mais non réalisable pratiquement en raison des délais et des agendas trop chargés.

Un membre demande où en est le nouveau logo de l'UniNE et la nouvelle ligne graphique. Est-ce que les cartes de Noël auront le nouveau logo ? Le recteur répond que la carte de vœux 2022 va présenter en avant-première les contours de ce nouveau logo. Le lancement du nouveau logo et de la nouvelle ligne graphique est prévu pour le début du semestre de printemps. Le nouveau site Internet va se déployer dans le courant de l'année 2022. Un membre estime que la communauté universitaire n'a pas été suffisamment tenue au courant du projet, notamment des délais imprécis et fluctuants. Il explique qu'il faudra être informé à l'avance afin de prévoir du temps pour se former et effectuer la migration. Selon lui, le comité de pilotage

ne répond pas clairement aux questions. Le recteur explique que la migration se fera tout en douceur car il y a beaucoup à faire, et il n'est donc pas utile de précipiter les choses. Il va se renseigner pour voir à quel moment les éclaircissements seront fournis à la communauté dans son ensemble. Les webmasters des facultés et services, qui contribuent à la création et à la mise à jour des pages du site web, ont été spécifiquement informé-e-s car ce sont les personnes-clés pour le déploiement du projet.

C'est la dernière séance plénière du Président de l'AU, M. Christophe Ollier. Il tient à remercier tous les membres pour leur soutien cette année et souhaite une bonne continuation à chacun-e. Il a eu beaucoup de plaisir. Il est vivement remercié en retour.

La séance est levée à 13h25.